

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

A 18 H 00 EN VISIOCONFERENCE

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----------------|---|
| M. VICK | 1° - Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable - année 2019. |
| Mme NGO KALDJOP | 2° - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. |
| M. LUCAS | 3° - Débat d'Orientation Budgétaire 2021. |
| M. NIEL | 4° - Convention de partenariat entre la Ville de Metz et le service de Réparation Pénale de l'Association Mosellane d'Action Educative et Sociale en Milieu Ouvert (SRP). |
| Mme STEMART | 5° - Participation financière au dispositif "Wir Kinder sprechen Deutsch!" de sensibilisation à l'allemand dans les écoles messines. |
| Mme AGAMENNONE | 6° - Convention de partenariat avec le groupe MGEN pour la réalisation d'une aire de fitness. |
| M. DAP | 7° - Transfert de propriété du Parc des Expositions à Metz-Métropole. |
| M. HUSSON | 8° - Avenant n° 1 au bail emphytéotique du 14 novembre 1984 - Résidence WOLFF. |
| M. HUSSON | 9° - Mise à disposition d'un agent auprès de la Ville de Metz. |
| M. HUSSON | 10° - Police Municipale : temps de travail des agents de police municipale effectuant un travail de nuit. |
| M. HUSSON | 11° - Expérimentation du télétravail dans les services municipaux. |
| M. HUSSON | 12° - Attribution de bons d'achat au personnel municipal. |

- M. HUSSON 13° - Dotation en matériel informatique et de téléphonie des élus.
- M. le Maire 14° - Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.
- M. LUCAS 15° - Décision modificative du budget n°1.
- M. LUCAS 16° - Modification des autorisations de programme et crédits de paiement.
- M. LUCAS 17° - Autorisation d'engager, mandater, liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.
- M. le Maire 18° - Modification de la composition et du nombre des commissions municipales permanentes - désignations des membres.
- M. le Maire 19° - Désignations de Représentants de la Ville de Metz dans divers organismes et instances.
- M. le Maire 20° - Communications des décisions.

Séance à Huis Clos

- M. LUCAS 21° - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.